



6ème expérimentation de conseil de vie collégienne

publié le 27/09/2016 - mis à jour le 21/01/2021

L'objectif principal est d'associer les élèves à la vie de leur établissement en travaillant sur différentes thématiques : développer le sentiment d'appartenance, découvrir son environnement, lutter contre les discriminations, promouvoir le respect...

L'esprit du Conseil de vie collégienne (CVC) est de rendre les collégiens acteurs de la vie de leur établissement, d'être force de proposition dans un cadre de son établissement.

Méthodologie :

- ▶ instance composée de tous les élèves de 6ème répartis en ateliers
- ▶ lieu de dialogue, d'échanges entre tous les membres et d'expression libre des propositions des élèves
- ▶ un représentant par atelier est désigné par ses camarades pour être le porte-parole

Le collège, en fonction de sa réalité, adapte et adopte les modalités de fonctionnement

Cadre du CVC : Pédagogie de projets

Temporalité : réunion par quinzaine sur la base de l'année scolaire et reporté sur l'EDT des élèves

Intervenants : apports et compétences professionnelles et/ou pédagogiques de la communauté éducative : équipe de direction, CPE, enseignants

Ateliers mise en œuvre :

ATELIER CULTURE

ATELIER RESPECT DE SON ENVIRONNEMENT

ATELIER ÉVÉNEMENTIEL

ATELIER COLLÉGIEN

ATELIER UNICEF

ATELIER DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ACTION TELETHON